



Communiqué de presse
22/10/2003

Les Organismes de Qualification au Salon des Maires 2003

Les Organismes de Qualification délivrent des certificats de qualification, afin de sécuriser les maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre dans leurs choix de fournisseurs. Ils participeront au prochain Salon des Maires sous la bannière « Espace Qualification », dans le cadre d'une action d'information commune.

La qualification : un instrument de confiance pour les maîtres d'ouvrage publics

La qualification **atteste de la compétence** et **du professionnalisme** d'une entreprise ou d'une personne pour réaliser une prestation déterminée.

Attribuée par un organisme de qualification indépendant et impartial, elle a pour objectif **d'aider les clients dans leurs recherches et leurs sélections de fournisseurs**. En se référant aux **nomenclatures** des organismes de qualification, un maître d'ouvrage peut, dans ses appels d'offres ou ses consultations, demander les qualifications appropriées à l'objet des marchés.

D'ailleurs, selon deux enquêtes réalisées en 2002⁽¹⁾, près de 60 % des maîtres d'ouvrage publics mentionnent la qualification dans leurs appels d'offres et un prescripteur sur deux la recommande.

(1) La première enquête a été réalisée en septembre 2002 par l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), l'ATTF (Association des Techniciens Territoriaux de France) et l'OPQIBI, auprès de 4200 ingénieurs et techniciens territoriaux ; la seconde a été réalisée en décembre 2002 par IPSOS pour le compte de QUALIBAT auprès d'un panel de 500 personnes : prescripteurs, maîtres d'ouvrage, professionnels privés, particuliers, chefs d'entreprises.

Des systèmes de qualification transparents et rigoureux

Un organisme de qualification est issu d'une branche professionnelle déterminée.

Son fonctionnement doit donner confiance dans la qualification qu'il attribue. C'est pourquoi :

- ☞ un organisme de qualification est une structure juridique indépendante, à but non lucratif.
- ☞ tous les acteurs concernés par sa qualification (clients, prestataires, institutionnels et pouvoirs publics) sont représentés au sein de ses instances de décision et de fonctionnement.
- ☞ les membres et instructeurs de ses comités de qualification sont reconnus pour leur éthique et leur compétence.

Une qualification est attribuée pour une activité donnée, au regard de critères objectifs permettant de vérifier la pérennité d'une structure, sa capacité à contracter, son aptitude à mener à bien des prestations, ses moyens et ses références attestées de clients.

D'une durée de validité limitée, elle fait l'objet de contrôles périodiques et est renouvelable.

Une **norme française homologuée**, élaborée avec l'AFNOR et commune au fonctionnement de l'ensemble des organismes de qualification, doit entrer en vigueur au premier semestre 2004.

Les entreprises qualifiées en chiffres

Aujourd'hui, plus de **50 000 entreprises** sont qualifiées en France.

Leur chiffre d'affaires cumulé représente près de **100 Milliards d'Euros** (soit 75 % du chiffre d'affaires total des entreprises qualifiables).

Elles emploient plus de **800 000 salariés** (soit 50 % de l'effectif total des entreprises qualifiables).

L'Espace Qualification au Salon des Maires 2003

L'**Espace Qualification** réunira les plus importants organismes de qualification français :

- ☞ **OPQCM** qualifie les organismes de conseils en management
- ☞ **OPQF** les organismes de formation professionnelle continue
- ☞ **OPQIBI** les prestataires d'ingénierie
- ☞ **OPQTECC** les économistes et coordonnateurs de la construction
- ☞ **QUALIBAT** les entreprises du bâtiment
- ☞ **QUALIFELEC** les entreprises de l'équipement électrique
- ☞ **QUALIPAYSAGE** les entreprises du paysage
- ☞ **QUALIPROPRE** les entreprises de propreté et de services associés
- ☞ **QUALISPORT** les entreprises de réalisations de sports et de loisirs.

Documents présentés sur le stand :

- Une plaquette de présentation de la qualification
- Une fiche technique sur les conditions et modalités d'utilisation de la qualification dans les marchés publics
- Les nomenclatures des organismes de qualification

***L'Espace Qualification au Salon des Maires
les 18, 19 et 20 novembre 2003
Parc des Expositions de Paris, Hall 3, stand M 69***

Contact :

Stéphane MOUCHOT
Tél. : 01.46.99.14.53 - Fax : 01.46.99.14.51
opqibi@wanadoo.fr